

BARBERAZ

RUE CENTRALE

ORIENTATION D'AMÉNAGEMENT
ET DE PROGRAMMATION
SECTORIELLE
URBAIN

CONTEXTE

Barberaz
Rue centrale
0,2 hectare
Habitat



ENJEUX ET OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- > Permettre le renouvellement urbain d'un îlot de garage et d'une maison individuelle ;
- > Encadrer l'urbanisation sur des gabarits cohérents avec l'urbanisation alentours ;
- > Améliorer la qualité architecturale et paysagère du site.



ANALYSE ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE

Paysage et patrimoine

Le site n'est pas concerné par des sites d'intérêts patrimoniaux classés. Le site se situe dans un îlot d'immeuble de hauteur R+3 à R+4.

Déplacements

Le site n'est pas desservi par les transports en commun ni par le réseau de voies vertes. Des itinéraires du PDIPR passent à proximité du périmètre.

Ressource en eau

La zone est incluse dans la Zone de Sauvegarde des Eaux.

Risques et nuisance

Le site est en aléa faible de retrait /gonflement des argiles.

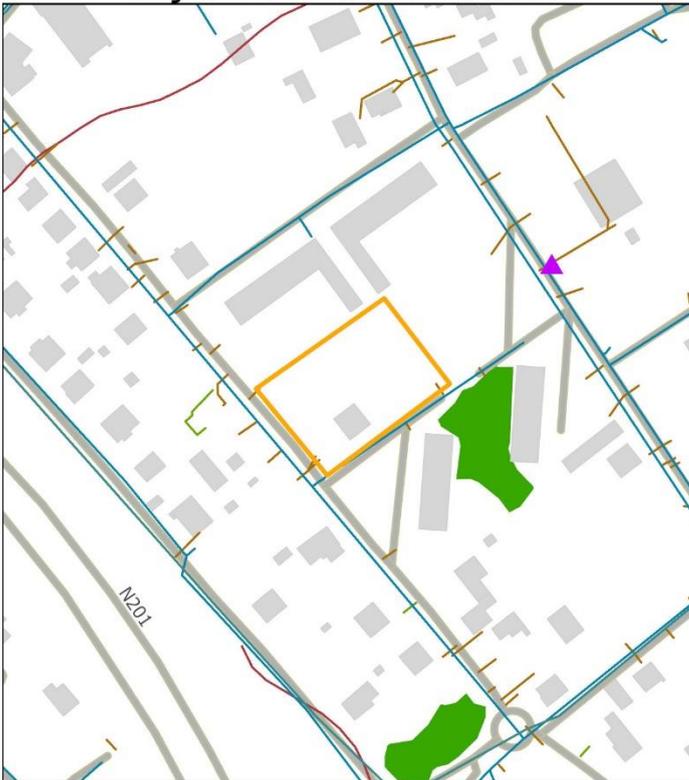
Trame verte et bleue

Le périmètre d'étude est artificialisé. Toutefois il présente une imbrication d'espaces bâtis et d'espaces libres. L'urbanisation impactera à la marge la fonctionnalité écologique de la trame verte locale

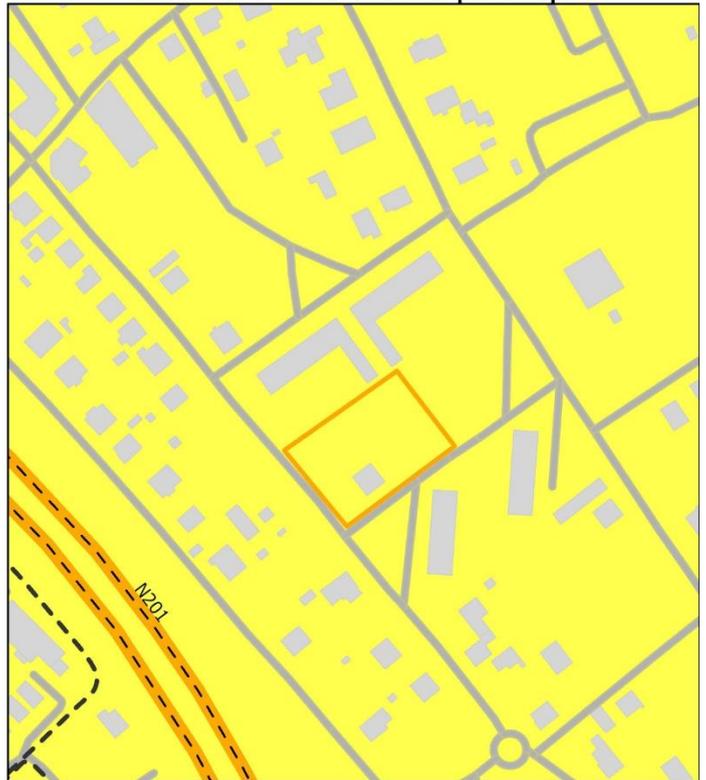
Servitude d'utilité publique

Le secteur se situe sur le périmètre éloigné de protection de captage de Joppet-Pasteur-Les Iles

Enjeux environnementaux



Servitudes d'utilité publique



Paysage et patrimoine

- Patrimoine naturel
- Arrêt de bus
- Pistes cyclables
- Sentiers de randonnée

réseaux

- AEP
- Eau pluviale
- Eau usée ou unitaire

Risques et nuisances

- Sites BASOL
- ICPE
- Etablissements Pollueurs
- Cavités souterraines abandonnées d'origine non minière
- Axes d'écoulement

Zonages PPR et PIZ

- Aléa fort identifié au PPR
- Aléa moyen ou faible identifié au PPR
- Aléa fort identifié au PIZ
- Aléa moyen ou faible identifié au PIZ
- Aléa moyen ou faible identifié au PIZ complémentaires
- Aléa fort identifié au PIZ complémentaires

Eléments structurants

- Route
- Voie ferrée
- Bâtiment
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau
- Zones humides
- Forêt
- Pelouse sèche
- Zone de protection écologique
- Contour des OAP

Servitudes :

- I4 - Equipements électriques
- PT1 - Equipements radioélectriques
- T5 - Aérodrome
- A4 - Passage des cours d'eau
- A5 - Canalisations eau et assainissement
- EL11 - Autoroute, voie expresse
- EL3 - Cours d'eau
- I1 - Maîtrise urbanisation hydrocarbures
- I3 - Transport de produits chimiques
- I4 - Lignes électriques (aériennes)
- I4 - Lignes électriques (souterraines)
- I9 - Transport, distribution de chaleur
- PT3 - Réseaux de télécommunications
- T1 - Emprise chemin de fer (Chambéry)
- T5 - Aérodrome
- A1 - Bois et forêts
- A8 - Bois, forêt ou dune
- A9 - Zone agricole
- AC1 - Monument historique
- AC2 - Site
- AC4 - Site Patrimonial Remarquable
- AR6 - Champ de tir
- AS1 - Périmètre de protection immédiat
- AS1 - Périmètre de protection rapproché
- AS1 - Périmètre de protection éloigné
- EL4 - Remontés mécaniques, pistes ski
- I3 - Transport de gaz
- I6 - Exploitation des mines et carrières
- INT1 - Cimetière
- PT1 - Zone de garde
- PT1 - Zone de protection
- PT2 - Centre de réception radioélectrique
- T1 - Emprise chemin de fer
- T5 - Aérodrome

Eléments structurants

- Route
- Voie ferrée
- Bâtiment
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan d'eau
- Contour des OAP

200

